

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et un octobre, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 14 octobre 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 14 octobre 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

En présence des membres suivants :

AGGOUNE Fatiha	DUBUS Philippe	FOSSOYEUX Dominique
AGGOUNE Fatah	DUCELLIER Nicolas	HANNI Vanessa
ASLANGUL Charles	FAURE Dominique	LEYDIER Gaëlle
DAUVERGNE Gilles	FAURE SOULET Jean-Paul	TIMERA Hawa
DOUSSET Didier	FEMEL Yvan	

Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur

Représentés par Madame/Monsieur

AGGOUNE Fatah¹
SEGURA Pierre

LEYDIER Gaëlle
ASLANGUL Charles

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le président ayant ouvert la séance, Madame Hawa TIMERA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice – SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière - SAF94
- ✓ Madame Béatrice CHOVINO, Assistante administrative – SAF94
- ✓ Monsieur François RODDE, Chef du service aménagement – Département du Val-de-Marne
- ✓ Madame Laura ANTOINE, Inspectrice – Paierie Départementale
- ✓ Monsieur Julien LAUDET-HADDAD, Directeur du cabinet de Mme La Maire de Limeil-Brévannes
- ✓ Monsieur Alexis THIELLAND, Responsable Pôle finances et fiscalités STRATORIAL

Objet : Délibération n° 2025-15 C Budget supplémentaire 2025

Nombre de conseillers en exercice :	42	Blancs et nuls :	0
Présents à la séance :	14	Ont voté pour :	14
Représentés :	1	Ont voté contre :	0
Votants :	14	Abstention :	0
Déports :	0	Absent au moment du vote :	1

¹ Monsieur Fatah AGGOUNE a quitté la séance à 12h00 et a donné pouvoir à Madame Gaëlle LEYDIER à partir de la délibération 2025-18 C.

**SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE
DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE**

DELIBERATION n° 2025-15 C
DU COMITE SYNDICAL

Séance n° 4 du 21 octobre 2025

Objet : Budget Supplémentaire 2025

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles du titre 4 et du titre 5,

Vu les statuts du SAF94,

Vu l'instruction comptable M57 et les circulaires s'y rapportant,

Vu le règlement budgétaire et financier en vigueur adopté par la délibération n° 2025-8 C du 20 mars 2025,

Vu le Budget Primitif 2025 adopté par délibération n° 2025-9 C du 20 mars 2025,

Vu le rapport n° 2025-15 C présenté à l'appui de la présente délibération et portant sur le budget supplémentaire 2025,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : D'approuver le budget supplémentaire 2025 tel qu'il est présenté au niveau des chapitres et conformément au rapport présenté à l'appui de la présente délibération.

Article 2 : De mandater son Président pour engager, vérifier, liquider tous mouvements et conclure tous contrats s'y rattachant.

Le Président du SAF94

Charles ASLANGUL

